R.M.L
Réseau Multidisciplinaire Local

TRAJET DE SOINS DIABETE TYPE 2
Demande d'éducation

Je soussigné, médecin traitant de

Sollicite l'éducation prévue pour ce patient dans le cadre de son Trajet de Soins, soit maximum 5 séances de 30 minutes qui seront dispensées au domicile du patient par un(e) infirmier(ère) 1ère ligne spécialisé(e) en diabétologie.

Date Cachet

Document à remettre par le patient à l'infirmière

R.M.L
Réseau Multidisciplinaire Local

TRAJET DE SOINS DIABETE TYPE 2
Demande diététique

Je soussigné, médecin traitant de

Sollicite 2 séances de diététique de 30 minutes pour ce patient dans le cadre de son Trajet de Soins. Cette prescription est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Date Cachet

Document à montrer au diététicien

A garder par le patient

A envoyer à la mutuelle avec l'attestation de soins pour le remboursement

Par année calendrier, deux prestations de diététique peuvent être attestées par patient. Ces séances sont remboursées de façon préférentielle par la mutuelle.

Le diététicien tient à jour un dossier de nutrition contenant des informations sur les habitudes alimentaires actuelles, les adaptations proposées, les buts thérapeutiques convenus et les résultats. **Le diététicien adresse chaque année un rapport écrit au médecin**

R.M.L
Réseau Multidisciplinaire Local

TRAJET DE SOINS DIABETE TYPE 2
Demande podologie

Je soussigné, médecin traitant de

Sollicite 2 séances de podologie de 45 minutes pour ce patient dans le cadre de son Trajet de Soins. Cette prescription est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Mon patient appartient au groupe à risque __ *

Date Cachet

Document à montrer au podologue

A garder par le patient

A envoyer à la mutuelle avec l'attestation de soins pour le remboursement

Par année calendrier, deux prestations de podologie peuvent être attestées par patient. Ces séances sont remboursées de façon préférentielle par la mutuelle. Le podologue tient à jour un dossier où sont notés les actes et les prestations techniques qui lui sont confiés. **Le podologue adresse chaque année un rapport écrit au médecin généraliste.**

* **Groupe 1** (perte de sensibilité au niveau du pied dépistée su base monofilament 10g)

Groupe 2a (déformations orthopédiques légères telles que têtes métatarsiennes proéminentes avec cors minimes et/ou orteils souples en forme de marteau ou de griffe et/ou hallux valgus restreint < 30°)

Groupe 2b (anomalies orthopédiques plus prononcées)

Groupe 3 (troubles vasculaires ou plaies au pied ou amputation antérieures ou Charcot)